

Le dernier terrain du site de la prison à Achêne vendu à Agro P.E.S.

**Communiqué de presse
le 24 septembre 2019**

Ce lundi 23 septembre, le Conseil d'Administration de BEP Expansion Economique, présidé par Jean-Marie Cheffert, a marqué accord sur la vente du dernier bien situé dans le parc d'activité économique d'Achêne et destiné initialement à accueillir une prison. Faute de projet concret, BEP Expansion Economique a racheté les terrains et les a revendus à 5 entreprises cinaciennes. Le dernier lot sera vendu à l'entreprise Agro P.E.S., déjà installée sur le site, pour y étendre ses activités.

Rétroactes

C'est en 2007 que la Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'Etat Fédéral, décide d'acquérir un terrain de 8,5 ha situé dans le parc d'activité économique d'Achêne. Le Gouvernement fédéral de l'époque envisage d'y installer un nouveau centre pénitentiaire, pour répondre à la problématique de la surpopulation carcérale en Belgique. L'investissement annoncé s'élève à 40 millions d'€ avec la création de 200 emplois sur le site. La vente intégrait également le hall-relais (bâtiment d'accueil temporaire pour les entreprises en phase de création) présent dans le périmètre.

Le projet de nouvelle prison à Achêne est ensuite abandonné. Il est question d'ériger un centre fermé pour jeunes mineurs délinquants de 120 places mais le dossier n'aboutit pas, malgré une demande de permis demandée et obtenue en 2010. Revient alors, en 2013, le projet de construire un centre de détention de haute sécurité, prévu dans le Master Plan III de la Régie des Bâtiments. Mais le dossier reste sans suite.

Un rachat par l'Intercommunale

En 2016, alors qu'aucun projet ne voit le jour sur le site d'Achêne et que BEP Expansion Economique manque de terrains à proposer aux entreprises sur le territoire de Ciney, l'intercommunale fait part à la Régie des Bâtiments de son souhait de racheter la propriété, suite à une demande des autorités communales cinaciennes de l'époque. La transaction est réalisée en mars 2019, pour cause d'utilité publique, pour un montant de 980.678,85 €.

Cinq entreprises cinaciennes acquéreuses

Le parc d'activité économique d'Achêne est alors saturé. L'arrivée de 8,5 ha supplémentaires permet dès lors de rencontrer les besoins de plusieurs entrepreneurs. 5 entreprises cinaciennes se sont montrées intéressées. La vente de 4 biens a été validée par le Conseil

d'Administration de BEP Expansion Economique le 15 juillet dernier à **V3 Manupal**, la **SPRL Cosse**, l'**entreprise Laurent Maréchal** et **Renovagri**.

Le dernier lot, d'une superficie de 1,1 ha sera vendu à la **société Agro P.E.S. (Product Equipments Services)**, déjà installée dans le parc d'activité d'Achêne avec 9 emplois, mais qui se trouve actuellement à l'étroit, et ce, afin d'y développer ses activités dans le domaine de la distribution de matériel d'élevage, auprès de clients agriculteurs/éleveurs en Belgique, France, Pays-Bas et Luxembourg.

La procédure se poursuivra dans les prochains mois par la signature des actes authentiques, qui officialiseront les ventes, lorsque les entreprises auront obtenu leur financement et introduit leur demande de permis.

L'ensemble des terrains, autrefois propriétés de la Régie des Bâtiments, sont désormais revendus à des entreprises cinaciennes ; ce qui amène le parc d'activité d'Achêne à saturation complète.

Contact presse

Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be | 081 71 71 75 | 0495 32 72 14

